

lieu de comprendre que son devoir est de lui inculquer des principes, il préfère lui laisser le choix de ses principes, choix fort intéressé et partial lorsque le jeune homme est conseillé par la passion. Aussi malgré ses apparences correctes, son esprit réellement religieux, sa foi officielle au Dieu du christianisme, c'est une barque désemparée qui flotte à tout vent de doctrine. La droiture et l'honnêteté naturelles en ramènent quelques-uns à la vraie foi. Mais le grand nombre s'en va tout droit à l'athéïsme.

On ne peut que déplorer la perte de tant de qualités, déplorer surtout qu'un peuple d'un jugement si droit, d'un esprit si large, ne soit qu'un habile faiseur d'argent. Comme il aurait une autre vie intellectuelle, une autre influence morale, si dans son âme on sentait la vie surnaturelle, si, au lieu de dépenser son énergie dans les affaires, la foi lui montrait un idéal plus élevé, qu'il s'efforcerait d'atteindre.

Nous aimons, nous chrétiens, à espérer un réveil de foi et de religion chez ce peuple appelé, croit-on, à un grand avenir.

Mais, à la simple vue des choses, courte vue si vous voulez, on ne peut retenir un grand sentiment de tristesse à voir comme ce système de liberté religieuse, d'éducation sans principe de foi, prépare admirablement l'initiative personnelle, c'est vrai, mais aussi l'esprit d'indépendance, d'incrédulité, et toutes ses conséquences morales, ou plutôt immorales.

FR. J. D. BROSSEAU,
des Fr. Prêch.

Petites notes et Correspondance de la Revue

— On nous demande si on peut réciter le Rosaire en parcourant les stations du chemin de la croix, et gagner à la fois les indulgences attachées à ces deux dévotions.

Nous croyons que oui, et pour les meilleures raisons.

— Voici un petit renseignement que bien des curés apprécieront. Lorsqu'une église est détruite, soit par accident soit par la volonté des supérieurs ecclésiastiques, et reconstruite au même lieu *moralement*, c'est-à-dire à la distance d'un *jet de pierre*, (30 ou 40 pas), elle conserve la confrérie du Rosaire, pourvu qu'elle ne change pas de patron. Si elle était réédifiée dans un lieu moralement différent, quand bien même ce serait dans la même paroisse et avec le même patron, elle perdrat ses indulgences. (S. C. I. 29 mars 1886).

— Nos nouvelles primes du Rosaire, sorties des ateliers de la *Tribune* (St-Hyacinthe), sont d'une exécution partaite ; les copies qui nous viennent de Boston, avec chaque gravure, ne sont pas mieux réussies.